



Le cas de Lorient agglomération : étude paysagère d'un "territoire de projet" ou d'un "projet de territoire" ?

JOURNÉE REGIONALE DU PAYSAGE 2018

CHARLOTTE PORCQ

DOCTORANTE EN GÉOGRAPHIE

UNIVERSITÉ RENNES II

UMR CNRS 6590 ESO



L'étude paysagère d'un "territoire de projet"

TEMPS LONG DU PAYSAGE, TEMPS COURT DU PROJET POLITIQUE :
DE L'INERTIE DU PAYSAGE AUX DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

D'un paysage à préserver au **mutations paysagères** à accompagner

DES PAYSAGES REMARQUABLES ...

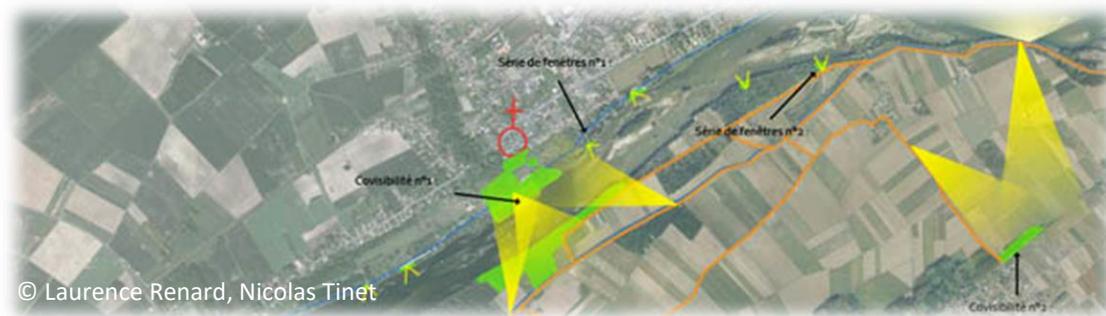


... AUX PAYSAGES DU QUOTIDIEN



Pratiques de l'espace et perceptions du paysage

DES POINTS DE VUE « CARTE POSTALE » ...



... AU RAPPORT AFFECTIF (INDIVIDUEL) AUX LIEUX

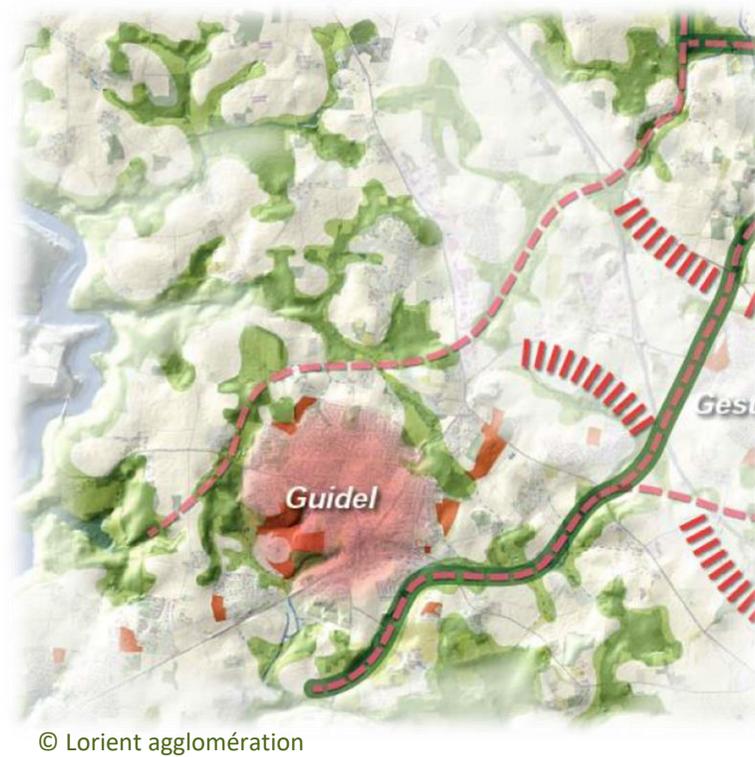


De la connaissance du paysage à l'action paysagère

DES UNITÉS ...

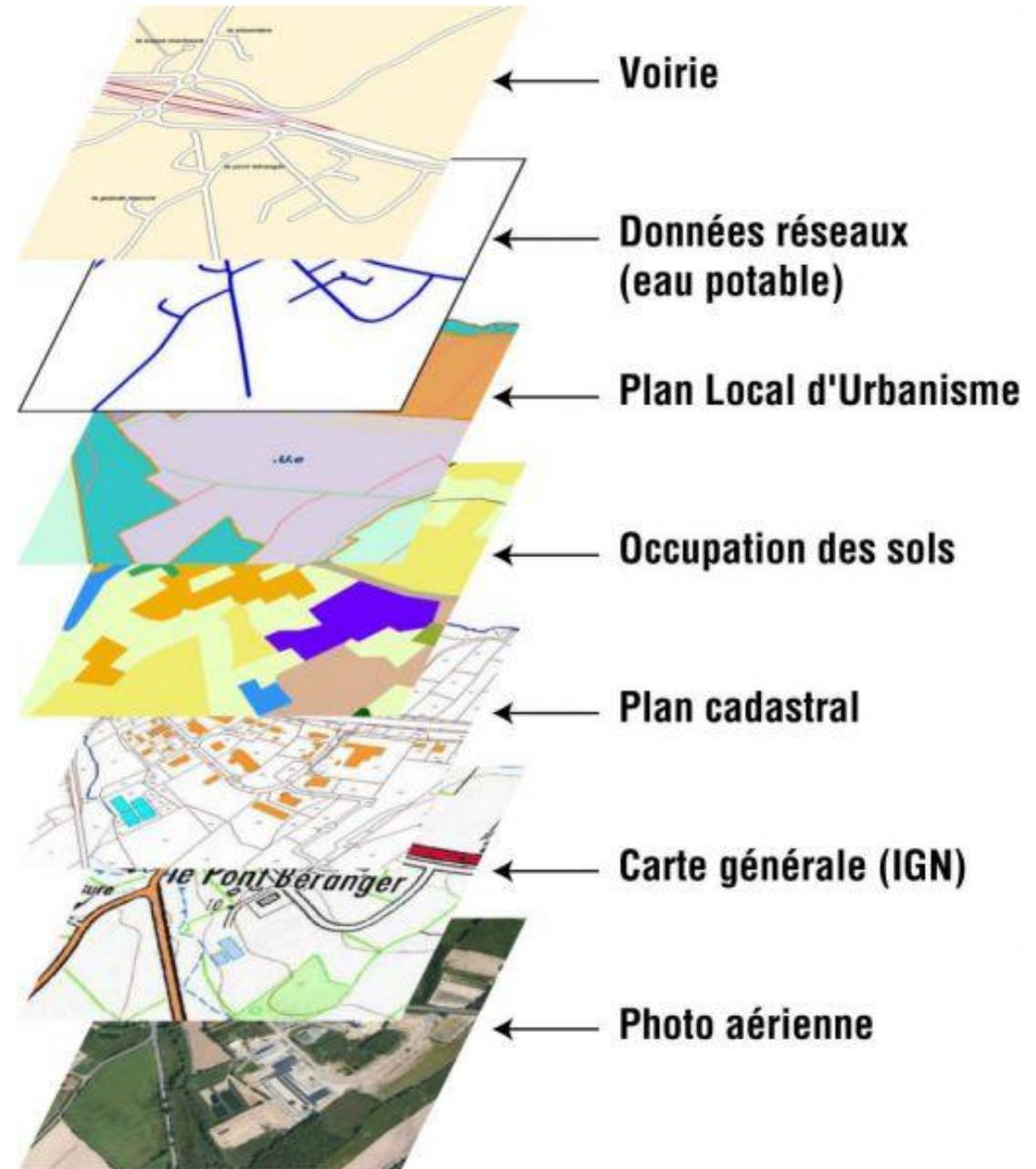


... AUX STRUCTURES PAYSAGERES



Une base de données SIG pour l'utilisation et la réutilisation des cartes :

- avec possibilité de compléter à plus grande et plus petite échelle ;
- avec possibilité de zoomer ou de dézoomer.



Vers une étude paysagère d'un "projet de territoire"

DE L'INTEGRATION DU PAYSAGE DANS LA PLANIFICATION
A L'UTILISATION DU PAYSAGE COMME OUTIL DE DECLINAISON
LOCALE D'UN PROJET DE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

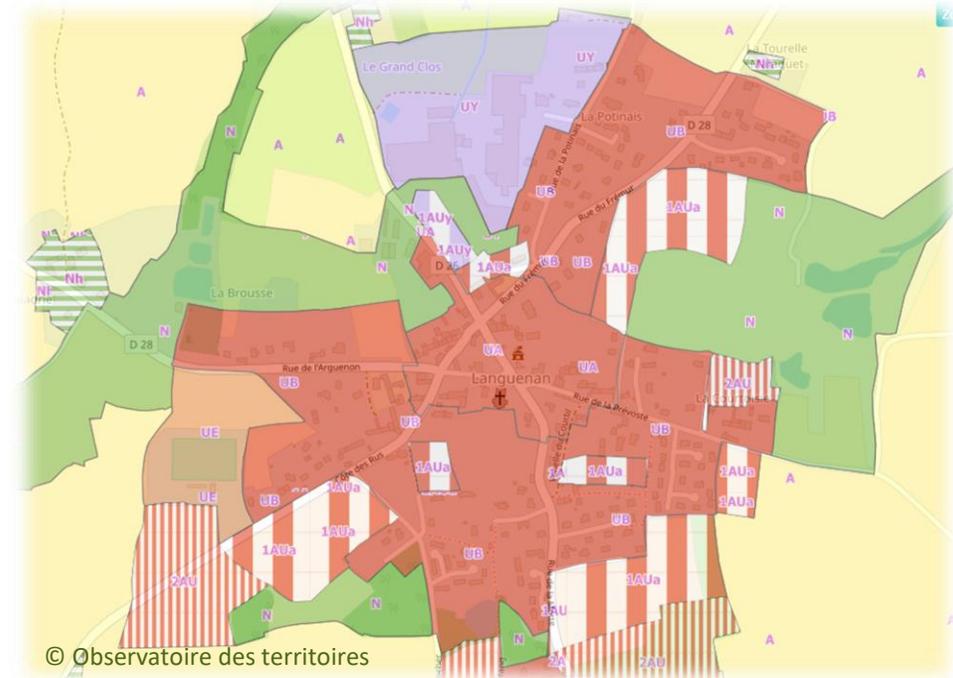
Une disproportion temporelle entre l'élaboration d'un **diagnostic** par le paysage et celle d'un **zonage** où le paysage n'apparaît pas

ELABORATION D'UN DIAGNOSTIC PAR LE PAYSAGE



© Signé PAP n°22, Simon Paillet

ABSENCE DU PAYSAGE DANS LE ZONAGE



© Observatoire des territoires

Une dissociation entre dimension visuelle (règlement écrit) et dimension spatiale (règlement graphique) du paysage

REPRÉSENTATION EN 2D



© Lorient agglomération - Nathalie Le Guen, Martin Lelièvre

REPRESENTATION EN 3D



© Lorient agglomération - Nathalie Le Guen, Martin Lelièvre

A quoi sert une étude paysagère à l'échelle d'un EPCI ?

- ❑ mettre en place des outils et les méthodes de travail à **l'échelle intercommunale** pour assurer une bonne déclinaison du projet de territoire ;
- ❑ garantir une connaissance à la fois formelle et fonctionnelle des paysages à **l'échelle locale** pour assurer une bonne intégration du projet de territoire ;
- ❑ réconcilier pratiques de l'espace, vision du paysage et règlement d'urbanisme à **l'échelle individuelle**.